



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COUR D'APPEL D'AIX EN PROVENCE
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE DIGNE LES BAINS
CHAMBRE DE PROXIMITÉ DE MANOSQUE
MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE FORCALQUIER

A MANOSQUE LE, 19 AOUT 2024

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE
JEAN LUC JEANNIN

Madame la Mairesse
Mairie
Le Village
04230 MONTLAUX

[Décret n°78-381 du 20 mars 1978](#) (modifié) relatif aux
conciliateurs de justice

Madame,

Je viens d'être nommé, comme Conciliateur de Justice, le 3 juin 2024 par ordonnance de Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel d'Aix en Provence.

J'interviens sur le Tribunal de Manosque et les Maisons France Service de Forcalquier et de Banon.

Je reste à la disposition de vos administrés (ées).

Veillez agréer, Madame la Mairesse, mes respectueuses salutations.

Le conciliateur de justice